

RETRAITES



ET DEMAIN PAR POINTS ! ?

Des annonces qui renforcent la détermination des enseignant-es

Si le Premier ministre entendait rassurer les enseignantes et les enseignants des écoles sur son projet de réforme des retraites, **c'est raté !**

Tout au contraire, il renforce leurs inquiétudes en annonçant un recul à 64 ans de l'âge nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une pension à taux plein.

En clair, travailler plus pour perdre moins, alors que le temps de travail des personnels enseignants des écoles est déjà supérieur à celui de leurs homologues des autres pays européens tandis que leurs salaires sont plus bas.

Il est clair que le mécontentement dans les salles des maîtres reste entier. Et la colère dépasse le seul sujet des retraites : méthode de gouvernance verticaliste de l'école, enseignants réduits à des exécutants, dégradations des conditions de travail, exigence de revalorisation salariale...

C'est pourquoi le SNUipp-FSU appelle les PE à poursuivre et amplifier la mobilisation à faire grève et à manifester dans la rue le 17 décembre

Alors si vous ne l'avez pas encore fait, vite j'anticipe

Une ACTION à ANTICIPER !

J'envoie ma déclaration d'intention** de faire grève les 16, 17, 19 et 20 décembre 2019*

** les déclarations sont couvertes par le secret professionnel et ne peuvent être utilisées que pour l'organisation du service d'accueil.*

*** cela reste une intention*



**DECLARATION
D'INTENTION DE GREVE**

**JUSQU'À 8
SOIR MINUIT
POSSIBILITE DE L'ENVOYER
A L'EN PAR COURRIEL**

Déclaration à faire au plus tard samedi 14 minuit pour la grève du mardi 17 /12

Manifestations unitaires et inscriptions pour les bus

Manifestation régionale Lille à 14h30 porte de Paris

Manifestation également à Arras, Lens, Boulogne, Calais...

Pour plus d'infos, consulter notre site 62.snuipp.fr

**BUS POUR LA MANIFESTATION
DU 17 DECEMBRE
14H30, PORTE DE PARIS À LILLE**

<p>LIGNE 1 RETHINGE LENS Four Bethune 12h30 - Place Foch Pour Lens - 13h15 Place du Centre Contact : 06 71 42 02 05</p>	<p>LIGNE 2 MAIRIEGES VALENCIENNES Pour Mauldege 12h30 Place de l'Éclair de Vieux Four Valenciennes 13h Bowling Centre Gouvern Contact 06 78 89 23 28</p>
<p>LIGNE 3 ARRAS Départ 12h30 Centre d'Arras Contact : 06 63 10 79 13</p>	<p>LIGNE 4 CAMBRAI DOUAI Pour Cambrai 12h45 Avenue Liberté Pour Douai 13h15 Place de l'Éclair Contact 06 82 40 85 96</p>
<p>LIGNE 5 BOULOGNE CALAIS DUNKERQUE 12h Boulevard Jules 13h30 Centre Parking Océan 13h30 Centre Synthèse parking Intermarché Auchan 13h30 Bouffal (Descombes) Contact 06 88 23 84 22</p>	<p>INSCRIPTIONS jusqu'au lundi 16 décembre de préférence sur SAS en durant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, syndicat, point de départ, tel), les 900 0h30 gratuits pour les syndiqués, 5€ pour les non-syndiqués à un syndicat de la FSU.</p>

Age du départ en retraite reculé



Application du système à points aux générations post 1975 et système mixte jusqu'à la génération 2004

Diviser pour mieux faire passer la pillule ! Et nos enfants qui trinqueront !!
De plus le bonus/malus s'appliquera tout de même dès 2027 à toutes les générations et donc incitera fortement à reculer l'âge de départ et à prendre sa retraite après 62 ans pour les salarié-es né-es à partir de 1975.

Un semblant de dialogue social

Le gouvernement souhaite confier aux partenaires sociaux la mise en place de cette « trajectoire » mais le Parlement aura le dernier mot en l'absence d'accord.

Minimum de pension

Il serait fixé à 1000€ soit 40€ sous le seuil de pauvreté.
De plus, ce minimum de pension sera de 1000 euros uniquement dans le cas d'une carrière complète

Fin des 6 derniers mois (et des 25 meilleures années dans le privé)

La base de calcul de la retraite va donc intégrer dorénavant les moins « bonnes » années ... Cela aurait un effet ravageur en termes de baisse de pension. La prise en compte des indemnités actuelles (8% en moyenne) ne permettrait pas de répondre à cette baisse de pension.



La valeur du point

La garantie d'indexer la valeur du point sur les salaires sera insuffisante car le gouvernement envisage toujours de plafonner le financement des retraites à 14% du PIB alors que le nombre de retraité-es va augmenter. Cette garantie est illusoire et masque donc une baisse moyenne des pensions à venir.

Des assurances pour les enseignants ?

Pour les enseignant-es le 1^{er} ministre renvoie à des discussions sur les carrières et les métiers, ne levant le flou ni sur les compensations, ni sur la revalorisation. En outre, en évoquant le fait de repenser le métier, il confirme ainsi les propos du ministre de l'éducation nationale sur les contreparties inacceptables liées aux missions et au temps de travail.



Le 17
décembre